La Banque Laurentienne du Canada hausse le dividende sur ses actions ordinaires

MONTRÉAL, 10 déc. 2021 (GLOBE NEWSWIRE) -- Lors de sa réunion du 9 décembre 2021, le conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (la « Banque ») a approuvé une hausse de 0,04 $ par action ordinaire et déclaré un dividende trimestriel régulier de 44 cents par action sur les actions ordinaires payable le 1 er février 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 3 janvier 2022. Les dividendes mentionnés ci-dessus sont considérés comme des dividendes admissibles aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute loi provinciale ou territoriale similaire. Les actions ordinaires de la Banque sont des actions admissibles au régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque (le « Régime »). Par conséquent, les détenteurs de ces actions peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires nouvelles de la Banque. Aux termes du Régime, la Banque peut décider d'acheter des actions ordinaires supplémentaires sur le marché libre ou d'en émettre de nouvelles de la trésorerie. Dans le cas d'une nouvelle émission, la Banque peut décider d'appliquer un escompte pouvant atteindre 5 % du prix d'investissement tel que défini au Régime. Pour le dividende du 1 er février 2022, la Banque émettra les actions ordinaires nouvelles de la trésorerie, sans escompte. Les détenteurs de ces actions peuvent de plus effectuer des versements en espèces tous les mois en vue de souscrire des actions ordinaires additionnelles conformément aux modalités du Régime. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada au 1 800 564-6253, ou par télécopieur au 1-888-453-0330, ou par la poste au 100, avenue University, 8 e étage, Tour Nord, Toronto, Ontario M5J 2Y1 Canada. Les propriétaires véritables et les détenteurs non-inscrits d'actions ordinaires et d'actions privilégiées doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce Régime. Les porteurs inscrits qui participent au Régime et qui souhaitent ne plus y participer afin que les dividendes en espèces auxquels ils ont droit à compter du 1 er février 2022 ne soient pas réinvestis en actions ordinaires aux termes du Régime doivent remettre un avis écrit à la Société de fiducie Computershare du Canada à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 3 janvier 2022. Les porteurs véritables ou non inscrits qui participent au Régime et qui souhaitent ne plus y participer afin que les dividendes en espèces auxquels ils ont droit à compter du 1 er février 2022 ne soient pas réinvestis en actions ordinaires aux termes du Régime doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour obtenir des directives pour mettre fin à leur adhésion au Régime avant le 3 janvier 2022.

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »). Le Groupe emploie plus de 2 800 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché. Le Groupe gère un actif au bilan de 45,1 milliards $, de même que des actifs administrés de 31,0 milliards $.

Renseignements :

Merick Seguin Directeur principal, Relations avec les médias Banque Laurentienne du Canada
merick.seguin@banquelaurentienne.ca 514 451-3201

https://presse.banquelaurentienne.ca/2021-12-10-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-hausse-le-dividende-sur-ses-actions-ordinaires